



## INFORMATIONS PARENTS



### ACCUEIL DE LOISIRS PRINTEMPS 2025

#### **HORAIRES :**

Les enfants ne mangeant pas à la cantine : 9H - 12H / 13H50 – 17H

Les enfants inscrits à la cantine : 9H – 17H

#### **GARDERIE :**

Un accueil échelonné de 7H45 à 8H55 et un départ progressif de 17H05 à 18H15 est assuré. Le paiement de la garderie se fait à la réception de la facture.

L'entrée et la sortie de celle-ci se font par la grille verte de l'école maternelle près de la cantine.

#### **ENTRÉE et SORTIE :**

L'entrée du matin se fait par la grille verte de l'école maternelle près de la cantine pour tous les groupes.

La sortie du soir se fait pour les 3-5 ans au même endroit que l'entrée. Pour les 6-8 et 9-11 ans à la porte de la cantine.

#### **ABSENCE :**

Pour une question de sécurité et d'organisation en cas d'absence de votre enfant, merci d'avertir le directeur de l'accueil de loisirs au **06 79 12 69 16**

#### **CERTIFICAT MEDICAL :**

Suite à la délibération du conseil municipal merci de prendre note que :

« Il n'y a plus de remboursement possible même avec une présentation du certificat médical. »

**GOUTER :** Le goûter de 16 H est fourni par l'accueil de loisirs.



#### **PIQUE NIQUE :**

Pour les enfants étant inscrits à la cantine voici le contenu du panier repas préparé par la société API :  
Sandwich – Chips – Fruit – Biscuit

Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine merci de fournir le pique-nique à votre enfant le **jeudi 10 avril 2025 et vendredi 18 avril 2025**.

#### **SORTIE LA FERME DE MON ENFANCE (3-5 ANS)**

Message de la ferme de mon enfance :

« Merci de demander aux parents une tenue adaptée

- Bottes en plastique pour le poney (surtout pas de claquettes tong ou autre chaussures ouverte)
- Pantalon ou legging (pas de short, de jupe, ou de robe)

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident si les consignes de sécurité ne sont pas respectées (il en va du bien-être de l'enfant pour la pratique de l'équitation) Crème solaire, casquette sont vivement conseiller pour le parc et eau en cas de forte chaleur Attention au risque d'allergies poils, laine, crins, plumes, insectes, acariens, paille, foin... »

### **TRI ALIMENTAIRE - TRI SELECTIF - RECYCLAGE** **LOI EGALIM**

#### **GOURDE :**

Merci de fournir à votre enfant une gourde remplie d'eau plate uniquement et étiquetée à son nom. Pour rappel avec la loi EGALIM l'utilisation de bouteilles d'eau plate en plastique est interdite en restauration collective.

#### **CA2BM :**

Un tri alimentaire est effectué durant l'accueil de loisirs (cantine, goûter, pique-nique...) dans la continuité de la restauration scolaire.

#### **CARTON - BOITE DE CONSERVE - POT YAOURT EN VERRE :**

L'accueil de loisirs recherche des cartons pour ses activités manuelles

Pour toutes questions vous pouvez contacter le directeur de l'accueil de loisirs au **06 79 12 69 16** ou  
par mail à [clsh.verton@orange.fr](mailto:clsh.verton@orange.fr)